

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 25 (1979)
Heft: 7-8

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais Monsieur et Monsieur était amoureux de moi ».

Presque superflu de dire qu'à l'image d'adolescente que sa mère lui a donnée, la romancière prête son âme par l'artifice d'une écriture qui par moment crée une heureuse confusion pleinement littéraire. Lorsque Virginia s'endort en cours de lecture de « La princesse de Clèves », elle ressemble fort à une femme de lettres qui se souvient d'avoir failli s'endormir en lisant ce même soporifique roman. Et quand Virginia parle d'amour vrai, d'amour passion; elle parle comme une femme de trente ans qui écrit à son amant.

Cependant, Virginia fera retour chez ses parents; mais elle n'y restera pas; lorsqu'on lui demandera de revenir habiter sa chambre dans la villa de ses rêves; la mort aura fait un veuf de Monsieur, et Virginia saura qu'elle épousera Monsieur. Tout le charme d'un roman qui aurait été confisqué par la prieure d'un collège de jeunes filles des années 10 de ce siècle.

Silvagni

Un éditeur romand à l'honneur

En date du 3 juin, lors du sixième congrès national de science fiction française réuni à Toulouse, le jury a attribué à Jean-Pierre Hubert le « Prix du roman de science fiction » pour son ouvrage « Mort à l'étouffée », paru chez l'éditeur suisse Rolf Kesselring, Yverdon-Paris, dans la collection « Ici et Maintenant » dirigée par Bernard Blanc. C'est ainsi qu'en deux ans cette collection de science fiction a eu trois grands prix: celui de la meilleure nouvelle, celui de la meilleure anthologie européenne et enfin celui du roman. Elle publie essentiellement des auteurs de langue française. (A.T.S.)

Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité
des Suisses de l'Etranger
Gutenbergstr 6,
CH 3011 Berne

affaires fédérales

Les socialistes devraient décider s'ils veulent rester au Conseil fédéral

L'Union démocratique du centre (U.D.C.) critique, dans son service de presse, sous le titre « les socialistes devraient relever leurs conseillers fédéraux de leur fonction », le fait que, ces derniers temps, les conseillers fédéraux socialistes ont été, à maintes reprises, désapprouvés par leur propre parti, parce qu'ils n'ont pas défendu les positions de ce dernier. Ces pressions semblent avoir eu une influence sur le conseiller fédéral Pierre Aubert. Dans sa déclaration à la radio romande au sujet de la votation sur la réforme des finances fédérales, il semble que M. Aubert ait lu un texte qui provenait plutôt du service de presse du parti Socialiste que de sa propre plume. L'U.D.C. a pris connaissance « avec indignation de cette atteinte au principe de la collégialité ». Les socialistes devraient enfin décider s'ils veulent continuer à jouer le double jeu de l'opposition et d'un parti gouvernemental où s'ils ne feraient pas mieux de se retirer du Conseil fédéral, estime enfin le service de presse de l'Union démocratique du centre. (A.T.S.)

Prix international pour une maison solaire suisse

La maison solaire « Solar Trap » (piège solaire), conçue par un groupe suisse, a obtenu dernièrement à Tokyo le premier prix (15 000 dollars) du sixième

concours international d'idées dans le domaine des maisons préfabriquées. Construite en bois, la maison est constituée d'éléments qui permettent de répondre à ses besoins énergétiques. La consommation d'énergie étrangère (huile de chauffage, gaz, électricité) est réduite au minimum. Son approvisionnement est basé sur le principe de l'exploitation active et passive de l'énergie solaire, les collecteurs (air chaud), étant..., les fenêtres. (A.T.S.)

La politique étrangère de la Suisse : M. Pierre Aubert s'adresse à la jeunesse

Présenter de manière accessible les différents aspects de la politique étrangère de la Suisse, tel est l'effort entrepris dans un numéro de « Dialogue » (Lutry-Lausanne), revue d'information politique destinée à la jeunesse, lancée l'hiver dernier par la fondation suisse « Dialogue ».

C'est l'interview que M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, a accordée à de jeunes gymnasiens pour « Dialogue » qui constitue l'élément central de ce numéro. Au cours de l'entretien, le chef du Département politique répète sa conviction selon laquelle notre pays devrait dès que possible devenir membre de l'Organisation des Nations unies, seule solution permettant d'éviter le danger d'un isolement de plus en plus prononcé de la Suisse. De plus, notre ministre des affaires

étrangères prend position sur les questions de la neutralité, des droits de l'homme et de la coopération suisse au développement. M. Aubert en appelle spécialement aux jeunes pour qu'ils s'intéressent plus activement aux questions de notre politique étrangère. (A.T.S.)

Fonctionnaires fédéraux : la grève toujours déconseillée

Le nouveau secrétaire général de l'association du personnel de l'administration générale de la Confédération, M. Walter Schwarz, s'est prononcé, à l'instar de son prédécesseur, M. Erich Weisskopf, contre le droit de grève pour les fonctionnaires. M. Schwarz a considéré dans un article paru dans la « Schweizerische Beamten-Zeitung » (journal suisse des fonctionnaires), que l'interdiction de la grève était « une conséquence directe du devoir de loyauté ». « Ce serait de plus enfreindre le principe de la légalité, si les fonctionnaires pouvaient s'élever contre les conditions de travail, définies dans le droit, au moyen d'une grève ou simplement recourir à des menaces ». M. Schwarz a conclu en rappelant également le devoir de loyauté de la Confédération vis-à-vis des fonctionnaires. (A.T.S.)

Vingt-sept nouveaux gardes-suisse

Vingt-sept nouveaux gardes-suisse ont prêté le serment de fidélité au pape dans la cour Saint-Damase (cité du Vatican), à l'occasion de la Fête du corps.

Les gardes-suisse sont maintenant quatre-vingt-dix et constituent le seul corps armé du Vatican depuis 1970.

Dans un discours, le colonel Franz Pfyffer von Althausshofen leur a recommandé une vigi-

lance rigoureuse dans leur service de protection du Vatican et du chef de l'église, en ces moments difficiles.

Les gardes-suisse ont été reçus ensuite par Jean-Paul II avec leurs familles. (A.T.S.)

Faut-il que la Suisse ait une mission diplomatique auprès du Saint-Siège ?

Le Conseil fédéral admet que l'absence d'une mission diplomatique suisse au Vatican est actuellement une anomalie, due à des causes historiques. Mais la décision de créer un poste d'ambassadeur près le Saint-Siège ne devra être prise qu'au moment opportun. C'est ce que déclare le Conseil fédéral en réponse à une interpellation du conseiller national genevois Gilbert Duboule (R.A.D.). C'est pourquoi le Conseil fédéral continuera de suivre cette question avec la plus grande attention : lorsqu'il sera amené à formuler une proposition visant à la création d'un poste d'ambassadeur près le Saint-Siège, il le fera en prenant en considération les courants majeurs de l'opinion publique et soumettra l'affaire aux Chambres.

Le Gouvernement rappelle, dans sa réponse, que la Suisse n'a jamais eu de représentant officiel permanent près le Saint-Siège. En revanche, ce dernier a maintenu en Suisse, à partir du seizième siècle, un représentant, sauf pendant la période allant de 1873 à 1920 au cours de laquelle les relations ont été suspendues à la suite du « Kulturkampf ». Mais il est évident qu'il s'agit d'une anomalie, dit le Conseil fédéral. La Confédération est le seul état près lequel un nonce est accrédité et qui n'entretient pas de représentation diplomatique près le Saint-Siège. Cela ne signifie pas

que les relations bilatérales ne soient pas bonnes.

Le Conseil fédéral reconnaît l'importance du rôle du Vatican sur la scène internationale. Son action sur le plan humanitaire et en faveur de la paix, de même que la coopération qui s'est instaurée, lors de plusieurs conférences internationales et tout particulièrement à l'occasion de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a clairement indiqué que nos efforts allaient très souvent dans le même sens.

Le Conseil fédéral ne peut dès lors que répéter ce qu'avait déclaré le conseiller fédéral Wahlen en 1963 : « la question de l'ouverture d'une représentation près le Saint-Siège ne pose plus un problème de principe mais seulement d'opportunité ».

Il faudra procéder, conclut le Conseil fédéral, de façon à éviter qu'une affaire qui relève du domaine des relations inter-étatiques ne donne lieu à aucun problème de droit international ni ne fasse l'objet d'affrontements politiques en Suisse. (A.T.S.)

Le cœur ou le portefeuille ?

La Suisse a intérêt à coopérer au développement du tiers-monde, et cela surtout dans une perspective à long terme. Aidons à résoudre des problèmes qui peuvent être demain les nôtres, écrit en substance l'ambassadeur Marcel Heimo, directeur de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire, dans le premier numéro d'« Ed ». Dans cet univers du dialogue nord-sud ou le donateur est parfois aussi demandeur, ou le dispensateur d'aide n'est souvent pas le moins tributaire de la solidarité des autres, ou la tractation est reine et le compromis roi, dans cet univers il n'y a guère

de place — à moins de se payer de mots — pour des réponses se référant à l'utopie d'un monde sans ambiguïtés, écrit à son tour l'ambassadeur Paul Jolles, directeur de la division du commerce. La coopération suisse intéressée ? C'est là une question qui passe à côté du problème, estime le président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, M. Louis von Planta. et de conclure : « si la Suisse apporte sa contribution au progrès des pays du tiers-monde sur une base commerciale réaliste, elle garantit aux deux parties le succès à long terme. » M. Beat Kappeler, secrétaire de l'Union syndicale suisse, expose l'intérêt de la coopération suisse du point de vue de l'emploi. La coopération suisse peut contribuer à un développement réel du tiers-monde sans se heurter pour autant à d'importants objectifs de notre politique de l'emploi, conclut-il. (A.T.S.)

Swissaid

Appel du président de la Confédération

A l'occasion de la campagne annuelle de Swissaid, le président de la Confédération Hans Huerlimann a lancé l'appel suivant à la population : « il y a aujourd'hui cinquante millions de chômeurs dans le monde, et trois cents millions de personnes sous-employées. Dans le tiers monde particulièrement, la proportion des jeunes touchés par le chômage s'accroît constamment. Pour la jeunesse de ces pays, l'avenir s'annonce difficile. »

En cette année internationale de l'enfant, cet état de choses ne peut ni ne doit nous laisser indifférents. D'abord parce que la sollicitude à l'égard du prochain dépasse les frontières

nationales et aussi parce que notre pays entretient avec ceux du tiers monde des relations multiples. La progression du chômage dans l'univers est un problème qui nous concerne tous. Ceux qui en souffrent le plus sont les miséreux des régions très pauvres du globe.

Organisation neutre au plan confessionnel et politique, Swissaid tend la main aux habitants les plus démunis des pays en développement. Elle les aide à vaincre la faim, à surmonter la misère, à se créer des emplois qui donnent un sens à leur vie. Elle encourage en premier lieu l'essor de l'agriculture. Elle contribue ainsi à l'édification d'un avenir décent pour les enfants du tiers monde.

L'œuvre de coopération au développement de Swissaid bénéficie de tout l'appui du Conseil fédéral. Je souhaite qu'en cette année internationale de l'enfant, la population suisse soutienne avec élan les efforts de Swissaid ».

L'an dernier, Swissaid a ouvert des crédits d'un montant total de six millions de francs pour de nouveaux projets dans le tiers monde. Sur cette somme, trois millions cinq cents mille provenaient des collectes et environ deux millions de la Confédération. (A.T.S.)

OBJECTIF 1980

5000 abonnés de plus !

Suisses de France, aidez-nous à réaliser ce rêve. (11 n^{os})

Prix de l'abonnement F. 50.—
Ab. de soutien à partir de F. 55.— par C.C.P. 12 273 27
Paris ou par C.B. au nouveau
siège de la Rédaction, 96, rue
de Grenelle — 75007 Paris —
Téléphone : 544-68-41

+GF+

Raccords
Robinetterie
en fonte malléable

Raccords
Robinetterie
en matière plastique

Machines à fileter
et à tronçonner

Machines à grenailleur

Raccords à bague
de serrage
SERTO
Prōgrammes en plastique
cuivre, acier et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges Fischer

S.a.

14, rue Froment-75011 PARIS

Tél. 355.39.93

Télex : 230922 Fischer Paris